



COMMUNIQUÉ DU DEUXIÈME SEMESTRE 2012 Période du 10/05/2012 au 08/01/2013

Messieurs, Dames, les adhérents et sympathisants,

Nos Amis Les Oiseaux (NALO) est une petite association de protection animale spécialisée dans la défense des oiseaux communs et abondants, considérés comme « vulgaires » par les ornithologues. Dans ce document nous ferons le point sur la condition des pigeons biset sauvages français pendant la période du deuxième semestre 2012.

SOMMAIRE

Page 2 à 10 : I - PROPAGANDE Sur les maladies susceptibles d'être transmises à l'homme par les pigeons

- page 2 1 - PARIS
- page 6 2 - Communication et stratégie des pouvoirs publics depuis la publication officielle du programme de recherche « Le pigeon en ville, écologie de la réconciliation et gestion de la nature »
- page 7 3 - La Sorbonne universelle (Cryptococcose)
- page 8 4 - La preuve que les pigeons biset sauvages ne sont pas un risque sanitaire d'après l'Académie Vétérinaire de France
- page 8 5 - Rapport suisse sur les zoonoses 2010 - Chlamydie des oiseaux, majoritairement des perroquets et des perruches
- page 9 6 - Peur sur la ville : la population supplie les mairies d'éloigner les pigeons
- page 10 7 - L'intensité de la propagande en 2012 des médias et des pouvoirs publics
- page 10 8 - Experts contre experts

Page 11 à 12 : II - ACTUALITÉ DU DÉPIGEONNAGE

- page 11 1 - Le pigeonnier contraceptif, une arme antinourrisseurs
- page 11 à 12 2 - Un petit résumé de l'année 2012

Page 13 : III - LÉGISLATION

- 1 - CAPTURE ET EUTHANASIE à partir du 01/01/2013

Page 14 à 16 : IV - SITE « DES PIGEONS ET DES HOMMES » CENSURÉ

Page 16 à 17 : V - PROTECTEURS DES PIGEONS

- 1 - La SPOV victime de l'administration

Page 18 à 21 : VI - DIVERS

- page 18 1 - La LPO et ses faucons anti-pigeons
- page 18 2 - Fondation 30 millions d'amis
- page 19 3 - TIR AUX PIGEONS (pigeons voyageurs belges sauvages !)
- page 20 à 21 4 - Paris : Giuseppe Belvedere SDF par ce qu'il nourrit les pigeons

NOS PRÉCÉDENTES PUBLICATIONS

PIGEONS

Réponse au programme de recherche "le Pigeon en Ville" <http://cousin.pascal1.free.fr/point2.pdf>
Communiqué de NALO premier semestre 2012 <http://cousin.pascal1.free.fr/point1.pdf>

VÉGANISME ET SPIRITUALITÉ

Philosophie : écologie profonde <http://cousin.pascal1.free.fr/point3ter.pdf>
Philosophie : échec de la propagande antispéciste suite <http://cousin.pascal1.free.fr/point3bis.pdf>
Philosophie : échec de la propagande antispéciste ? <http://cousin.pascal1.free.fr/point3.pdf>

I - PROPAGANDE

Sur les maladies susceptibles d'être transmises à l'homme par les pigeons

Voici ce qu'écrivait le fondateur, le promoteur des techniques de manipulation de l'Opinion des masses, Bernays, neveu de Freud en 1928:

Ceux qui manipulent les mécanismes invisibles de la société constituent un gouvernement invisible, lequel est le vrai Pouvoir dominant du pays. Nous sommes gouvernés, nos esprits sont modelés, nos goûts sont formés, nos idées suggérées, en très grande partie par des gens dont nous n'avons jamais entendu parler. Dans presque tous les actes de notre vie, que ce soit en politique, en affaires, en matière sociale ou morale, nous sommes manipulés par un nombre relativement restreint de personnes qui connaissent les processus mentaux et les modes de fonctionnement des masses. Ce sont eux qui tirent les ficelles, qui contrôlent la vie publique.

Bernays 1928 Propaganda.

1 - PARIS

À la suite de la publication sur internet par le Muséum national d'Histoire naturelle des résultats du programme de « recherche » *Le pigeon en ville, écologie de la réconciliation et gestion de la nature* qui vise à faire accepter par la population une gestion raisonnable des colonies de pigeons urbains en posant comme axiomes de base :

- Les pigeons présentent un **risque sanitaire** par les **maladies qu'ils transmettent à l'homme**, un risque qu'il convient de parer.
- Mises à part les **captures-euthanasies et la répression du nourrissage** des volatiles **aucune autre méthode n'est efficace**.
- Le **pigeonnier** de régulation doit être installé **loin des habitations** donc loin des lieux habituels de nidification des pigeons. Il sert principalement à *améliorer la relation entre les citoyens, les pigeons et les nourrisseurs réguliers*.

En savoir plus sur cette publication : « Réponse au programme de recherche le Pigeon en Ville » <http://cousin.pascal1.free.fr/point2.pdf>

Le 16/07/2012 la ville de Paris puis après le Muséum national d'Histoire naturelle publie le guide « Le pigeon en ville » édité par NatureParif, document *en grande partie issu de la rencontre du 8 novembre 2011 entre les membres du groupe de recherche interdisciplinaire : « le pigeon en ville : écologie de la réconciliation, gestion de la nature » et les gestionnaires, les élus, les associations...*

(Voir ici avec mes commentaires et liens : <http://cousin.pascal1.free.fr/actualite2sem2012.html#Paris-guide>)

Un guide publié sur les pigeons qui, sur le chapitre des zoonoses, est un sommet de propagande, en tenant un discours au contenu antagoniste voire schizophrénique. Les pigeons transmettent des maladies parfois mortelles (110 différentes ...) mais il n'y a aucun risque. Devinez ce que la population va retenir vu l'imprégnation de son subconscient par la propagande (bientôt 60 ans de diffusion) : « pigeons = porteurs de microbes = maladies = mort ».

guide "Le pigeon en ville"

Page 19 :

Principales zoonoses

Les pigeons urbains, en vivant à proximité à la fois des citoyens et d'autres espèces d'oiseaux sauvages, sont potentiellement source de dispersion et réservoir de différentes zoonoses. Les principales zoonoses potentielles du pigeon sont les Chlamydiaceae (ornithose), la grippe aviaire H5N1, la maladie de Newcastle, le mycoplasme, la toxoplasmose, les salmonelles et le virus du Nil occidental. Une revue récente de la littérature des 50 dernières années a établi que les pigeons peuvent être porteurs de plus de 110 pathologies potentiellement transmissibles à l'homme ; 230 cas d'infections humaines recensées étaient potentiellement liés au pigeon, mais seules treize d'entre elles ont eu une issue fatale sur cette période – le plus souvent chez des sujets immunodéprimés ou des femmes enceintes. Les risques sanitaires liés au pigeon sont donc extrêmement faibles et ne nécessitent pas de passer outre les règles d'hygiène élémentaires.

Page 20 :

Ornithose

En revanche, les Chlamydiaceae responsables de l'ornithose sont très présents chez les pigeons franciliens. Une récente étude menée sur plus de 700 pigeons montre que 29 % des pigeons étaient séropositifs et que 18 % excrétaient ce pathogène dans leurs fèces. Les individus clairs sont moins porteurs de Chlamydiaceae. L'écart constaté entre les individus présents en pigeonniers et les autres n'est pas significatif. Cette maladie bactérienne provoque des symptômes grippaux chez l'homme et peut, dans de rares cas, être fatale. Elle peut cependant être soignée par antibiotique. Mais les souches identifiées en Île-de-France sont des souches peu virulentes. Un suivi régulier de ces pathogènes, notamment auprès des établissements hospitaliers en cas de syndromes respiratoires atypiques, permettrait cependant d'anticiper l'apparition de nouvelles souches potentiellement virulentes chez l'homme et qui ont récemment été identifiés sur quelques pigeons. La mise en place d'une veille serait nécessaire sur ce point.

En conclusion, les risques sanitaires liés aux pigeons sont extrêmement faibles.

Page 38 :

PAROLES D'ACTEURS L'AMBASSADE DES PIGEONS, ASSOCIATION PROTECTRICE

« L'Ambassade des pigeons sensibilise les élus à la défense des pigeons et intervient donc auprès du plus grand nombre de mairies possible. Son expérience se fonde uniquement sur les actions de terrain. Elle a participé au déplacement d'oiseaux vers les nouveaux pigeonniers des 11e, 12e, 13e et 19e arrondissements de Paris et a à cette occasion rencontré des personnes hostiles aux pigeons et d'autres très heureuses de l'initiative. Il faut très souvent insister sur le fait que les risques sanitaires liés aux pigeons sont extrêmement minces, alors qu'il est généralement reproché à ces gracieux oiseaux de transmettre des maladies. L'article 120 des règlements sanitaires départementaux n'a pas débouché sur l'arrêt d'un nourrissage jusqu'alors spontané et de faible importance, mais, au contraire, sur un nourrissage plus ou moins clandestin et plus massif par épandage de graines, ce qui provoque des rassemblements de pigeons, puis des plaintes croissantes – et enclenche donc un cercle vicieux. Dans un premier temps au moins, un **nourrissage contrôlé** semblerait plus opportun pour montrer à la population que les communes s'emparent de la question. L'expérience allemande montre qu'il faut à la fois réduire les espaces de nidification et informer la population du fait qu'il est **préférable de nourrir les pigeons correctement grâce à des pigeonniers**. Dans ce cas, la plupart des **nourrisseurs** – à l'exception de quelques forcenés – **cessent leurs tournées**. Les pigeonniers sont adéquats dès lors qu'ils sont correctement entretenus et que les communes ne poursuivent pas en parallèle les campagnes d'extermination, ce qui est fréquent. Il faut donc faire comprendre aux élus que la gestion des pigeons est une question de longue haleine. Malheureusement, séduites par le discours de sociétés de dé pigeonnage, de nombreuses communes poursuivent les euthanasies alors qu'elles ne réduisent pas le nombre d'oiseaux ; 5 649 pigeons ont par exemple été tués à Castres de janvier à novembre 2011 et des euthanasies ont été effectuées en novembre 2011 à

Uzès ou à Évreux, ce qu'il faut combattre. Enfin, il faut dénoncer avec la plus grande vigilance le fait que certaines grandes entreprises détournent l'usage des pigeonniers, qu'elles utilisent pour capturer les oiseaux en prétextant les déplacer, alors qu'elles les exterminent. »

Brigitte Marquet
Association Ambassade des Pigeons

On remarquera qu'on cite l'Ambassade des Pigeons pour justifier la stratégie « pigeonner avec répression du nourrissage », cette association semblant valider le nourrissage contrôlé uniquement à l'intérieur de quelques pigeonniers parsemés. Mais il est vrai qu'une quinzaine de pigeonniers dans la capitale qui concentre disons 40 pigeons par dispositif, soit 600 pigeons seuls à être nourris légalement, va améliorer le sort des 80 000 autres de la capitale...




Salmonellose
Cryptococcose
Chlamydiose
Ornithose

STOP au nourrissage des pigeons !

Les pigeons apportent maladies,
bruits et dégâts en ville !

ICI
VOTRE
LOGO



1 fiente de pigeon = 40 germes pathogènes.

Faites le calcul...

Le nourrissage des pigeons peut avoir
des conséquences sur la santé.

ICI
VOTRE
LOGO

La population subissant un bourrage de crâne permanent sur les maladies transmissibles et sur le fait que leur donner à manger « c'est pas bien – pas bien ». L'axiome posant que le pigeonnier de régulation doit être installé loin des habitations montre une grande méconnaissance de l'éthologie du pigeon de roche puisque celui-ci nidifie, en groupe si possible, sur les bâtiments, le plus haut possible et que les pigeons adultes nés sur un lieu de nidification particulier chercheront par tout moyen à y nicher eux aussi, c'est le phénomène de colonie et d'imprégnation. Et c'est là qu'il faut installer un nichoir artificiel pour stériliser les œufs. Non dans un lieu lointain dans un espace vert qui permettra aux pigeons errants, sans nid et ne pouvant pas se reproduire, à avoir une descendance contrôlée (une naissance par an). En fait on propose le modèle d'installer les pigeonniers loin des habitations tout simplement parce que la population n'en veut pas. Et oui on ne peut pas dire, écrire partout de façon massive que les pigeons transmettent plus de maladies que les rats, affolant ainsi les gens, et vouloir qu'ils accueillent près de chez eux un abri à pigeons concentrant des dizaines de rats-volants. C'est stupide, c'est français, c'est « scientifique ». En tout cas ceux qui tirent les manettes montrent un beau cynisme. Bof pas besoin de forcer pour la populace. Le plus terrible dans tout ça, certains diront amusant, c'est le beauf moyen agressif (il y en a de plus en plus) bien imprégné de la ligne officielle du parti (pigeons = zoonoses = danger) qui exige des autorités un dépigeonnage efficace, mais SVP si possible sans faire souffrir les oiseaux, faux jetons !

FERTILITÉ

En moyenne dans un échantillon significatif de pigeons biset sauvages on considère que :

seuls 1/3 des pigeons nidifient donc peuvent se reproduire

70 % des œufs éclos sont viables

le taux de mortalité des jeunes, variable, est élevé, le chiffre de 50 % est possible dans certaines agglomérations où l'on pourchasse les personnes qui les nourrissent.

En théorie un couple de pigeons peut avoir comme descendance en un an de 0 (stérilité) à 20 rejetons, compte tenu de l'accouplement des enfants et sans mortalité juvénile : soit 20 jours pour couvrir et 28 jours pour la descente du nid des jeunes : 48 jours plus 3 jours d'intervalle soit un cycle d'environ 51 jours. $365/51 = 7$ donc 14 (2 X 7) pigeonceaux.

Étant donné qu'un pigeon a une maturité sexuelle qui commence à l'âge de 6 mois :

le premier couple de jeunes nés dans l'échantillon représentatif de pigeons sauvages vers le 20 janvier (le cycle commence le premier janvier) deviendra fertile vers le 20 juillet, posons la date du premier août. Ce jeune couple pourra donner naissance à 4 voire même 6 jeunes jusqu'au 31 décembre. Un deuxième couple de jeunes nés dans l'échantillon représentatif de pigeons sauvages vers le 20 mars deviendra fertile vers le 20 septembre, posons la date du premier octobre. Ce jeune couple pourra donner naissance à 2 jeunes.

Soit un couple en théorie chaque année peut donner naissance à $14 + 4(6) + 2 = 20(22)$ descendants.

On notera finalement que la véritable action n'est pas dirigée en direction des oiseaux mais de la populace qu'on éduque.

Attention messieurs, dames (plutôt gender un, gender deux) faites gaffe, ne touchez pas les rats-volants, vous attraperez la peste qui peut vous atteindre par aérosols. Et vous n'avez pas intérêt à leur donner de la bouffe, sinon 450 euros d'amende. C'est un acte grave d'incivilité et de délinquance. Ne vous inquiétez pas les pouvoirs publics nourriront les pigeons autorisés à vivre, environ 5 % des effectifs actuels. Les autres, surnuméraires, soit mourront de faim pour 50 % d'entre eux, c'est souhaitable car gratuit, soit les 45 % restants seront endormis (gazés) suivant les règles de l'art. Merci de la participation des riverains et des associations.

Cette politique est néfaste aux animaux humains ou non. Pour les pigeons, c'est évident, on les affaiblit en rendant les sources de nourriture plus rares. Mais d'autres espèces d'oiseaux sont aussi touchés comme les moineaux domestiques. Pour l'animal humain, la pression de propagande accompagnée d'une verbalisation agressive (450 euros d'amende) touche surtout le citoyen « normal », tel le promeneur jetant aux oiseaux ses restes de repas, le bouddhiste asiatique, l'hindouiste et le musulman donnant des offrandes, le parisien colombophile dans l'âme, des personnes qui donnent à manger aux pigeons de façon régulière et modérée. Par contre la personne qui balance des sacs de 20 kg de graines sur la voie publique, source des plaintes des riverains car générant des attroupements de plus 400 pigeons, non seulement elle continuera la nuit mais intensifiera les quantités avec comme conséquence des rassemblements de plus de 1 000 pigeons.

Mais aucun problème, ils s'en fichent, la populace cédera, point.

Pour en finir avec Paris, **un petit quizz** : cela concerne les acharnés de la protection animale qui veulent coûte que coûte des « pigeonniers contraceptifs ». **Combien faut-il installer de pigeonniers à Paris pour nourrir et abriter tous les 80 000 pigeons** en sachant qu'un pigeonnier en prend 40 ? Réponse : $80\ 000/40 = 2\ 000$ pour un coût de (si achetés avec les aménagements) de $20\ 000 \times 2\ 000 = 40\ 000\ 000$ d'euros, une paille, il suffit que la ville de Paris se finance sur les marchés financiers. Bon c'est sûr le **nombre de pigeons va passer de 80 000 à disons au moins 160 000 les anciens sites de nidification toujours en action.**



Bruit, dégâts,
maladies, fientes,

...

Les nourrir +
c'est risquer encore + !

ICI
VOTRE
LOGO

Communication et stratégie des pouvoirs publics depuis la publication officielle du programme de recherche « Le pigeon en ville, écologie de la réconciliation et gestion de la nature »

Les pouvoirs publics s'appuyant sur la publication officielle du programme de recherche « Le pigeon en ville, écologie de la réconciliation et gestion de la nature » dans sa partie zoonoses, c'est la Sorbonne qui le dit maintenant, les pigeons transmettent officiellement des maladies, en tirent les conséquences suivantes.

- Dès qu'un responsable donne une interview il évoque la nécessité légale de contrôler la surpopulation colombine pour raison sanitaire.
- Des circulaires administratives sont émises qui évoquent le risque « zoonique » (hic).
- On impose aux dé pigeonneurs dans les marchés publics qu'ils se vêtent d'une tenue NBC anti agents contaminants.
- On communique encore plus au public sur les risques de zoonoses avec comme conséquence un affolement de la population et une multiplication des plaintes.



Préfecture de Lot et Garonne

Le développement incontrôlé d'une population de pigeons sur un territoire donné, notamment en zone urbaine, peut aboutir à une situation préjudiciable pour les habitants, tant du point de vue des dégradations occasionnées aux bâtiments et monuments publics ou privés que du point de vue de la santé et de la salubrité publiques. En milieu rural, ces oiseaux peuvent être à l'origine de dégâts sur les cultures agricoles mais également à l'intérieur des lieux de stockage de denrées agricoles. Un document a été élaboré pour situer le cadre dans lequel une intervention est possible selon les lieux (zone urbaine ou rurale) et présenter les mesures les plus efficaces de régulation susceptibles d'être mises en œuvre.

A CONSULTER Note sur la régulation de la population de pigeons de ville http://cousin.pascal1.free.fr/pigeons_lot_et_garonne.pdf

Page 18 - Réduction des niochirs et diminution de l'alimentation

Raisons sanitaires (les oiseaux sont vecteurs potentiels de maladie et leur multiplication augmente les risques de transmission à l'homme)

Page 19 - Communication :

La prolifération de pigeons est une cause possible de transmission de maladies graves : salmonellose et chlamydie (psittacose)

Cannes - Avis d'appel public à la concurrence : Cahier des Clauses Techniques Particulières ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE PIGEONNIER

<http://cousin.pascal1.free.fr/actualite2sem2012.html#cannes>

4-2-3 Prescriptions spéciales

Le personnel du prestataire chargé de la maintenance des pigeonniers devra être équipé d'au minimum et de manière non exhaustive :
d'une combinaison de travail,
de lunettes enveloppantes,
d'un masque de protection respiratoire,
de gants.

Le prestataire doit informer son personnel du risque de transmission de maladies et le sensibiliser de l'intérêt des précautions à prendre lors de l'exécution des prestations.

....

4-4-5 Panneau informatif

Il devra être veillé à ce que chaque pigeonnier installé soit toujours équipé, à vue du public, d'un panneau informatif résumant de façon synoptique :
le but à atteindre grâce à l'installation de pigeonniers,
le mode de fonctionnement et de gestion,
la surveillance sanitaire,
les quantités et la nature de la nourriture,
ce panneau portera obligatoirement de manière parfaitement visible la mention : IL EST FORMELLEMENT INTERDIT AU PUBLIC DE NOURRIR LES PIGEONS.

4-4-6 Mission de surveillance sanitaire du Docteur Vétérinaire

Le coût des interventions du Docteur Vétérinaire est réputé compris dans le montant des prestations dues au prestataire dans le cadre du présent marché.

Outre les prestations du Docteur Vétérinaire prévues au présent C.C.T.P., le prestataire assurant l'entretien et la maintenance, devra faire appel, à ses frais, aux compétences du Vétérinaire **en cas d'évolution ou incidents sanitaires défavorables, de tout ou partie de la colonie de pigeons**, constatés lors des prestations hebdomadaires ou **imposés par les autorités sanitaires en cas de crises graves ou d'épidémies**.

Puteaux - Avis d'appel public à la concurrence : Cahier des Clauses Techniques Particulières

<http://cousin.pascal1.free.fr/actualite2sem2012bis.html#puteaux>

Ces interventions sont nécessaires sur l'ensemble du territoire de la ville de Puteaux, hors territoire de l'EPADESA, pour :

- **limiter les risques pour la santé publique, les colonies de pigeons étant vecteurs de certains germes tels que l'ornithose, la psittacose, la tuberculose, la salmonellose, etc...**
- remédier aux nuisances notamment les souillures et dégradations du patrimoine public provoquées par ces volatiles,
- limiter leur prolifération anarchique en milieu urbain.



3 - La Sorbonne universelle (Cryptococcose)

voir aussi <http://cousin.pascal1.free.fr/cryptococcose.html>

Même l'Iran s'y met, la preuve que la propagande vient bien de la Sorbonne (universités) universelle. Ils auraient fait les mêmes analyses sur des oiseaux d'espèces différentes ils en auraient aussi trouvé. Mais la conclusion n'est absolument pas scientifique puisque aucune transmission à un humain n'a été prouvée et qu'aucune recherche n'a été effectuée sur d'autres animaux dont les oiseaux. Un article à charge. L'Iran s'occidentalise par le milieu universitaire formé en occident ou en subissant l'influence. Bientôt les pigeons indésirables dans ce pays ?

Journal de Mycologie Médicale

Épidémiologie et caractérisation moléculaire de *Cryptococcus neoformans* isolé de fientes de pigeons vivant dans la province de Mazandaran, au nord de l'Iran

18 avril 2012

S. Agha Kuchak Afshari, T. Shokohi, R. Aghili, H. Badali Department of Medical Mycology and Parasitology, School of Medicine, Mazandaran University of Medical Sciences, Km 18 Khazarabad Road, P.O. Box 48175-1665, Sari, Iran

Objectif

Les objectifs de cette étude étaient de vérifier la présence de *Cryptococcus neoformans* dans les fientes de pigeons d'origine de la province de Mazandaran (Iran), afin d'identifier les variétés de *C. neoformans* isolées à l'aide des séquences D1/D2 et IGS et de déterminer la présence des deux types : ? et a.

Matériels et méthodes

Les 400 échantillons d'excréments de pigeons ont été recueillis dans 15 villes différentes de la province de Mazandaran durant une période de plus d'un an (février 2010–mars 2011). L'identification de *C. neoformans* a été réalisée sur la base de la croissance de colonies brunes sur gélose à base de graines de Niger (NSA) et des caractéristiques biochimiques. Nous avons utilisé les amorces spécifiques MAT? et MATa pour déterminer le type sexuel et analysé les séquences D1/D2 et inter-géniques.

Résultats

Sur les 400 échantillons, 20 échantillons (5 %) étaient positifs pour *C. neoformans* et l'ensemble de tous ces isolats étaient de type ?. Les séquences analysées par PCR des amplicons des régions D1/D2 ont révélé que tous les isolats étaient *C. neoformans* var. *grubii* sauf deux isolats qui étaient *C. neoformans* var. *neoformans*.

Conclusion

Nos résultats ont confirmé que les excréments de pigeon sont un environnement favorable riche en azote qui favorise la croissance de *C. neoformans* et que le pigeon joue un rôle important dans la propagation de cet organisme.

4 - La preuve que les pigeons biset sauvages ne sont pas un risque sanitaire d'après l'Académie Vétérinaire de France

Evolution des maladies aviaires zoonotiques et santé publique

Le dernier document de Jeanne Brugère-Picoux et de Jean Pierre Vaillancourt "Evolution des maladies aviaires zoonotiques et santé publique" publié sur le site internet l'Académie Vétérinaire de France le 7 juin 2012.

Le document sur le serveur de l'Académie Vétérinaire de France ici :

http://www.academie-veterinaire-defrance.org/fileadmin/user_upload/pdf/pdf_2012/JBrugere-Picoux_Vaillancourt.pdf

Sur le serveur du site "des Pigeons et des Hommes" ici : http://cousin.pascal1.free.fr/JBrugere-Picoux_Vaillancourt.pdf

Le texte avec ses illustrations, didactique, ne mentionne qu'une fois les pigeons parmi tous les animaux.

À comparer avec les publications à charge de Julien Gasparini du Laboratoire Ecologie et Evolution - Université Pierre et Marie-Curie, Paris VI dans une publication (<http://pigeons.mnhn.fr/spip.php?article54>) avec référence explicite à Brugère-Picoux J. (2010) *Pigeons des villes. Quel risque pour notre santé ? Découverte* 368 :34-43, téléchargeable sur le site du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris (voir aussi le document sur mon serveur <http://cousin.pascal1.free.fr/actualite1sem2012.html#universite-pmcurie>), qui mentionne des zoonoses que je n'ai jamais vu imputées aux pigeons marrons en France : Virus du Nil occidental, Toxoplasmose, d'autre part il affirme que les pigeons peuvent transmettre : Maladie de Newcastle, Mycoplasme, Mycoplasma columbinasale.

Alors madame Brugère-Picoux vous écriviez (<http://cousin.pascal1.free.fr/danger.html>) dans *Pathologie médicale du bétail et des animaux de basse-cour, Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, Maisons-Alton (94). Reprise de l'article publié dans « Découverte » (revue du Palais de la Découverte) n° 368, mai-juin 2010, p 34-43 :*

ils ont pu répertorier plus de 110 agents pathogènes pour l'Homme pouvant être hébergés par des pigeons sauvages : 8 virus (dont le virus influenza aviaire, le virus du Nil occidental) ; 41 bactéries (Clostridies, Listeria, salmonelles, Campylobacter - C. jejuni et C. coli-, Yersinia, Escherichia coli, Coxiella burnetii, Chlamydomydia psittaci) ; 55 agents mycosiques (dont plusieurs espèces de Candida et de Cryptococcus, Histoplasma capsulatum, Aspergillus spp.) et 6 protozoaires (dont Toxoplasma gondii). De tous ces agents pathogènes, seuls cinq ont fait l'objet de rapports cliniques démontrant un risque réel de zoonose. Sur 230 infections humaines, 13 furent fatales, avec une transmission par aérosols dans 99,4 % des cas, soit par contact direct avec le pigeon ou par une contamination de l'environnement par les fientes (dont la diffusion de particules infectieuses dans les conduits d'air conditionné des systèmes de ventilation défectueux hospitaliers). Les agents les plus souvent en cause étaient Chlamydomydia psittaci et Cryptococcus neoformans, puis Histoplasma capsulatum, Aspergillus spp et Candida parapsilosis. Deux autres agents pathogènes (Salmonella enterica, Toxoplasma gondii) ont fait l'objet d'une publication démontrant qu'une contamination de l'environnement par ces agents doit être prise en compte. Mais ces risques sont certainement sous-estimés. Beaucoup de maladies transmises par les pigeons ne font pas obligatoirement l'objet d'une publication ou bien l'origine de la contamination n'a pas été reconnue. En l'absence d'une mortalité anormale, signe d'alerte d'une maladie émergente, les pigeons malades ou estropiés dans Paris ne font pas l'objet de contrôles systématiques. Les données bibliographiques rapportent principalement un grand nombre de cas de contaminations fongiques observés en milieu hospitalier comme maladies nosocomiales. Or, à cause des contacts possibles des pigeons avec l'Homme et de la quantité de fientes produites, les pigeons ne seraient-ils pas plus dangereux que les rats en ville ?

Alors que le 07/06/2012 dans la publication *Evolution des maladies aviaires zoonotiques et santé publique* qui vise toutes les espèces animales et toute la planète les pigeons ne sont mentionnés qu'une fois parmi la cohorte des espèces animales listées.

5 - Rapport suisse sur les zoonoses 2010 - Chlamydie des oiseaux, majoritairement des perroquets et des perruches

lien :

http://www.bvet.admin.ch/themen/03605/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t.lnp610NTU042I2Z6ln1ae2IZn4Z2qZpnO2Yuuq2Z6gpJCFdn53gGym162epYbg2c_JjKbNoKS6A--

voir aussi Zoonoses - maladies transmissibles de l'animal à l'homme ...

<http://www.bvet.admin.ch/themen/03605/index.html?lang=fr>

Chlamydie des oiseaux (psittacose/ornithose)

La chlamydie des oiseaux apparaît rarement en Suisse. Ce constat vaut aussi pour les oiseaux sauvages, comme le confirme une étude réalisée en 2009: seuls 12% des pigeons et 0,5% des autres oiseaux sauvages étaient alors porteurs de C. psittaci. **Le risque d'une infection chez l'homme est faible.**

Au cours des 10 dernières années, 76 cas de psittacose ont été signalés en tout par les services vétérinaires cantonaux (perroquets et perruches: 67 %; oiseaux sauvages: 18%; **pigeons: 10 %**). Dix cas ont été signalés en 2010 (8 chez des perruches, 1 chez des perroquets et **1 chez des pigeons**).

Au 1er janvier 2010, la Suisse comptait 7 783 000 habitants, soit pour les pigeons 1 cas sur 7,8 millions.

6 – Peur sur la ville : la population supplie les mairies d'éloigner les pigeons

La population a peur, c'est clair et les gens soit harcèlent les pouvoirs publics, soit empoisonnent les oiseaux.

Auray - Fientes de pigeon : une pétition à Saint-Goustan

<http://cousin.pascal1.free.fr/actualite2sem2012ter.html#auray>
www.ouest-france.fr - Publié le 12 octobre 2012

Un collectif de riverains de la place Saint-Sauveur à Saint-Goustan vient d'adresser une pétition à la mairie d'Auray concernant les fientes de pigeons. « Nous demandons au maire et aux services techniques de trouver une solution, relaie Glaziou, porte-parole des pétitionnaires. Nous avons tout essayé pour éloigner les pigeons : pics métalliques et petites batteries électriques émettant des ultrasons, sensés les éloigner et parfaitement inefficaces. »

Les signataires de cette pétition demandent que des mesures soient prises.

« **C'est une question de santé publique.**

Nous pensons qu'il suffirait d'utiliser, comme dans d'autres villes, un couple d'oiseaux prédateurs que l'on nicherait dans le clocher de l'église désaffectée et qui, en les effrayant, les éloigneraient définitivement. »

Méru

<http://cousin.pascal1.free.fr/actualite2sem2012ter.html#meru>

Les pigeons empoisonnent la vie des riverains - L'Observateur de Beauvais - Par Sandrine Raffin le 13/11/2012

Mais les riverains ont également d'autres inquiétudes. Ils craignent que la présence des ces pigeons qui semblent pour certains malades et dont plusieurs individus ont été retrouvés morts, ne présentent un risques sanitaire.

Des riverains en guerre contre les pigeons - Publié le 12.11.2012 par Le Parisien

la présence de plus en plus inquiétante d'oiseaux malades. ... « La semaine dernière, j'ai déposé un pigeon malade chez le vétérinaire. Il s'était posé sur ma terrasse et n'arrivait plus à repartir. Finalement, le vétérinaire a dû l'euthanasier », rapporte Jean-François Guillou, qui n'hésite pas à parler « d'un véritable problème de santé publique ». ... Il assure que ses locataires « n'ouvrent plus leurs fenêtres en été de peur d'être envahis ».

Une voisine confirme. « L'été, la cour est infréquentable. On ne peut pas l'utiliser au risque d'être bombardé de fientes de pigeons, c'est usant », certifie la jeune femme.

TOULOUSE : Bellefontaine. **Manifestation anti-pigeon** le 14/07/2011 <http://cousin.pascal1.free.fr/toulouse.html#manif-anti-pigeon>



7 - L'intensité de la propagande en 2012 des médias et des pouvoirs publics

En 2012 les médias ont publié 44 articles affirmant que les pigeons transmettent des maladies à l'homme, 31 en 2011 et 32 en 2010. Voir ici http://cousin.pascal.free.fr/presse_communications_liste.html (cliquez dans le cadre pour lire l'article en son intégralité).

Les pouvoirs publics n'ont pas été inactifs mais il est impossible d'avoir une idée même approximative de l'importance de la propagande qui doit être très élevée.

Voir ici un petit aperçu très parlant : http://cousin.pascal.free.fr/pouvoirs_publics.pdf

VOIR AUSSI Invariance Barbare, une comparaison inquiétante <http://cousin.pascal.free.fr/invariance.html>
et Peur sur la ville http://cousin.pascal.free.fr/peur_ville.html

Strasbourg - service communal d'hygiène et de santé

LES NUISIBLES

Rats, souris, punaises... votre habitation est devenue un repère pour les nuisibles. Quelques conseils pour savoir les repérer, prévenir les méfaits en terme d'hygiène et éviter tout dégât.



Que fait la Ville ?

Différents nuisibles ou animaux sauvages tels que les rongeurs, les insectes et les pigeons peuvent entraîner des nuisances importantes pour les riverains (déjections, dégâts matériels, bruits, etc.). Par ailleurs, ces petits animaux peuvent entraîner, le cas échéant, **des problèmes de santé** (zoonoses, parasites, allergènes).

DOCUMENTS UTILES

-  Arrêté municipal d'interdiction de nourrissage des oiseaux sauvages
PDF - 6 Ko
-  Réglementation sanitaire du Bas-Rhin liées aux nuisibles (articles 119 à 123)
PDF - 10 Ko
-  Formulaire de demande d'enquête sanitaire
DOC - 85 Ko

CONTACTS

SERVICE HYGIÈNE ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Tél. +33 (0)3 88 60 90 90
poste 35892 ou 35891

Voir les coordonnées



8 – Experts contre experts

Deux « experts » affirment que les pigeons transmettent des maladies aux humains, le pigeon de ville étant l'animal le plus dangereux de la création : Jeanne Brugère-Picoux et Julien Gasparini, soit **deux anti**. Nous, nous pouvons citer **12 experts** disant ou écrivant que le **risque est nul**.

Voir ici le document <http://cousin.pascal.free.fr/nalo-maladies.pdf> à faire connaître par tous moyens (lien sur votre blog, tract à donner aux passants, etc.).

II - ACTUALITÉ DU DÉPIGEONNAGE

1 - Le pigeonnier contraceptif, une arme antinourrisseurs

Ça y est, c'est maintenant officiel, les pigeonniers sont principalement destinés à freiner le nourrissage sauvage des volatiles, les grands médias le disent. <http://cousin.pascal1.free.fr/actualite2sem2012bis.html#paris-pigeonnier10>

BFMTV le 02/10/2012 - A Paris, une méthode douce pour éradiquer les pigeons

Car ceux que visent principalement ces pigeonniers, sinon les pigeons eux-mêmes, ce sont les "nourrisseurs". Ces Parisiens qui mettent du vieux pain sur leur balcon pour attirer moineaux et pigeons. L'implantation des abris correspond d'ailleurs aux endroits où la municipalité a repéré une concentration de ces pratiques pourtant interdites.

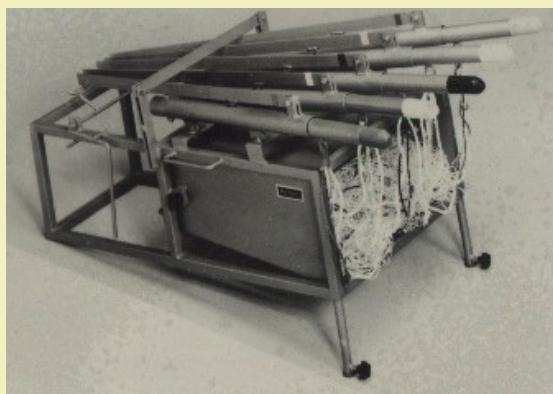
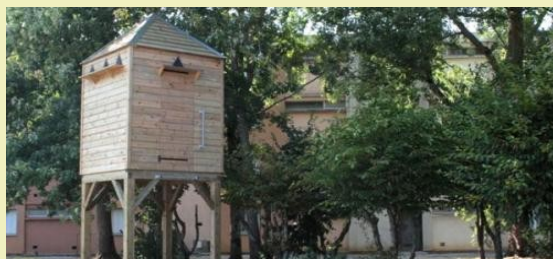
LE MONDE le 30.09.2012 - Le pigeonnier contraceptif, une arme antinourrisseurs

L'intérêt du pigeonnier contraceptif serait ailleurs : décourager les "nourrisseurs", ces Parisiens amoureux des volatiles qui sèment graines et mie de pain sur les trottoirs, malgré les interdictions. Et réduire les conflits, parfois violents, entre les pourfendeurs du pigeon et ses protecteurs. "Nous ne sommes pas en train de limiter la population des pigeons. C'est un outil de communication, reconnaît Fabienne Giboudeaux. Aux nourrisseurs, nous expliquons que l'on s'occupe des pigeons. Aux riverains, nous disons que nous tentons de limiter les nuisances."

TF1 news le 28/09/2012 - A Paris, des pigeonniers contraceptifs et éducatifs contre les nuisances

La ville de Paris compte lutter contre la surfréquentation de certains lieux par des pigeons nourris par des habitants, un acte interdit. ... En donnant à manger aux pigeons, "les nourrisseurs" contribuent à concentrer en un lieu donné une population de pigeons, et donc leurs nuisances. Avec ce dispositif, les pigeons sont fixés et nourris dans le pigeonnier et leur reproduction est contrôlée.

2 – Un petit résumé de l'année 2012



En 2012 le nombre de pigeons biset sauvages capturés puis tués n'a pas diminué par rapport à 2011 et 2010. On estime qu'environ 3 millions y passent chaque année. On capture maintenant très souvent les oiseaux à l'aide de cages pièges installées en haut des édifices. Il est même courant que ces cages restent en permanence actives toute l'année. Ainsi l'abandon des captures par canon lance-filet, trop visibles par la population, se confirme. Déjà en 2010 et 2011 ce type de capture était devenu rare. Les méthodes de mise à mort utilisées sont par ordre d'importance : le gazage au CO², la décompression explosive (caisson à vide), dislocation du cou sans étourdissement, les empoisonnements, les tirs de fusil et faire mourir de soif par emprisonnement prolongé (pièges non relevés, églises et divers bâtiments clôturés alors que les pigeons sont à l'intérieur, etc.).

En France, les communes ont installé un à deux pigeonniers régulateurs chaque mois, en moyenne en 2012, tous construits sur le même modèle avec quelques variantes mineures. Les dépigeonneurs en général louent l'appareil à la commune et se chargent du fonctionnement. Les dépigeonneurs suivants ont eu les principales parts de marché : Pigeons Contrôle (marque du Groupe SACPA CHENIL SERVICE), SOGEPi, AVIPUR, SREP. Quelques rares communes construisent elles-mêmes leur pigeonnier et chargent le personnel municipal de son fonctionnement. Les pigeonniers prévus pour plus de 100 oiseaux n'en accueillent en fait, quand tout va bien, et c'est rarement le cas, que 40. Mise à part les quelques rares villes, qui, au début, croyant au pouvoir miraculeux du dispositif, arrêtent toute capture et/ou action contre le nourrissage sauvage¹, en général cette stratégie est mise en place :

1 - mais elles changent en général vite d'avis sous la pression de la population affolée par les rat-volants propagateurs de germes

Les **pigeonniers** qu'on voit un peu partout installés et gérés par les entreprises de dépigeonnage ne servent certainement pas à contrôler la reproduction des pigeons. Ils sont un élément d'une stratégie globale destinée à détruire les pigeons : gazage + faire périr de faim :

Très souvent, **captures et gazages** massifs en terrain de fond.

Volet médiation : installation d'un pigeonnier servant à éduquer à la fois la population, expliquer qu'il ne faut pas nourrir les pigeons.

Volet propagande : organisation de campagnes de rééducation massives et régulières (dans la commune et dans la presse) visant les nourrisseurs (personnes âgées, colombophiles traditionnels et musulmans, bouddhistes, hindouistes pour qui donner à manger aux pigeons peut être un culte) pour expliquer qu'on ne doit pas nourrir les pigeons ; d'autre part, très souvent maintenant, et c'est la nouveauté 2012, on explique qu'il ne faut pas toucher les pigeons car on risque de tomber malade (zoonoses).

Volet répression : Tout contrevenant à l'article 120 du Règlement sanitaire départemental est susceptible d'être verbalisé (de 183 € à 450 €).

Vous noterez que les pigeonniers ne servent certainement pas à contrôler la reproduction des pigeons, ou alors c'est la cerise sur le gâteau, comme on dit. Les fabricants de pigeonniers prétendent que leurs boîtes peuvent abriter de 100 à 200 pigeons. Ne le croyez pas. En fait très souvent elles ne peuvent héberger au grand maximum que 40-50 pigeons, vu l'espace très réduit, l'absence d'aération adaptée, sans compter qu'ils y mettent de l'eau et du blé de mauvaise qualité, souillés par les fientes des oiseaux. Ces cercueils ne servent qu'à endoctriner la populace : ne pas donner à manger aux pigeons et à cacher les gazages réguliers des pigeons.

Par exemple une ville de 35 000 habitants avec 2 000 pigeons installe un ou deux pigeonniers régulateurs d'une capacité totale maxi de 100 pigeons (2 x 50). Après une campagne d'information sur le nourrissage et les zoonoses, le nombre de pigeons diminue. On dit que c'est les pigeonniers à la population. Mais en fait ils ont été capturés puis gazés.

À CONSULTER marchés publics combinant pigeonnier plus captures et euthanasies : PANTIN : <http://cousin.pascal1.free.fr/actualite2sem2012ter.html#pantin> et Petit Couronne <http://cousin.pascal1.free.fr/actualite2sem2012ter.html#petit-couronne>

VOIR AUSSI Les pigeons de Paris : malades ou mourants, conséquence d'une volonté politique. http://cousin.pascal1.free.fr/paris_demarche.html



III - LÉGISLATION

1 - CAPTURE ET EUTHANASIE à partir du 01/01/2013

Jusqu'au 31/12/2012 il n'existait aucune législation encadrant les méthodes de mise à mort des pigeons capturés dans le cadre des opérations de dépigeonnage faites par les pouvoirs publics ou les personnes privées. En effet les pigeons biset de ville sont considérés dans la loi française comme n'étant pas sauvages car modifiés par la sélection de l'Homme et aussi comme n'ayant aucun propriétaire. Donc les textes visant les animaux sauvages (Code de l'Environnement) ne peuvent s'appliquer, ni ceux relatifs à la protection animale (Code Rural et Code Pénal) car les sanctions à la maltraitance des animaux visent le propriétaire de l'animal qu'il soit sauvage ou domestique (catégorie animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité). Le pigeon biset sans qu'il soit question d'un statut domestique ou sauvage a été classé comme gibier après la révolution française. Quand le droit de colombier fut supprimé par la Révolution, le 4 août 1789, l'élevage des pigeons connut en France une très grande vogue. Ceci fut sans doute dû au profit que les particuliers pouvaient en tirer, mais certainement aussi à la satisfaction de pouvoir jouir d'un nouveau droit jusqu'alors réservé aux seigneurs. Des colombers s'élevèrent un peu partout. Mais des restrictions survinrent, qui causèrent la disparition de nombreux pigeonniers : pour limiter les dégâts causés aux cultures, les éleveurs furent contraints de maintenir leurs oiseaux enfermés au moment de semailles et l'oiseau classé comme gibier fut tiré. Et ce classement comme gibier est toujours resté dans la loi française bien que la directive européenne « oiseaux » exclu les pigeons de ville de son application car semi-domestiques et classe comme gibier les pigeons biset qui n'auraient subi aucune modification de la part de l'homme. Mais ceux-ci sont introuvables. En fait en France les chasseurs continuent à les chasser. Un imbroglio juridique bien français. Et détail amusant les gouvernements successifs de droite comme de gauche ont toujours affirmé que les textes de la protection animale s'appliquent aux opérations de dépigeonnage bien qu'il n'existe aucun fondement juridique. Bref tout le monde faisait ce qu'il voulait et c'était parfois l'horreur. Sans parler de l'utilisation de la décompression explosive.

Maintenant c'est fini car un règlement européen encadre à compter du premier janvier 2013 les méthodes de mise à mort des opérations de dépigeonnage. Le caisson à vide n'est plus autorisé grâce à nous en grande partie. Voir ici l'histoire de ce combat héroïque :

http://cousin.pascal.free.fr/protection.html#caisson_temoignage

Nous regrettons que le gazage au dioxyde de carbone n'est pas été interdit comme il avait été prévu de la faire au début. Mais les groupes de pression ont fait leur travail. De toute façon beaucoup de méthodes indiquées sont inacceptables sur le terrain.

Aujourd'hui, le 08/01/2013, le gouvernement français n'a toujours pas mis à jour la réglementation du pays pour qu'elle soit compatible avec le règlement européen, ainsi sur le site legifrance l'arrêté du 12 décembre 1997 relatif aux procédés d'immobilisation, d'étourdissement et de mise à mort des animaux et aux conditions de protection animale dans les abattoirs - NOR: AGRG9702126A est encore en vigueur (Version consolidée au 01 janvier 2013) alors qu'il est illégal !

RÈGLEMENT (CE) N° 1099/2009 DU CONSEIL du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort

Voir le règlement définitif publié au J.O. de l'Union Européenne le 18/11/2009

http://cousin.pascal.free.fr/regl_abattage_UE_definitif_public_18_11_2009.pdf

Note - Dans le droit de l'Union européenne, un règlement est obligatoire dans tous ses éléments dès sa publication. Il ne peut donc s'appliquer de manière incomplète ou sélective. Il est directement applicable sans aucune mesure de transcription nationale, contrairement à la directive qui est un objectif de l'Union à transposer dans le droit national sous un délai déterminé. Il s'applique de manière simultanée et uniforme à l'ensemble des États membres de l'Union. On dit qu'il est d'application immédiate. Le règlement a une portée générale, il est publié au Journal officiel de l'Union européenne.

Article premier page 7

Le présent règlement établit des règles applicables à la mise à mort des animaux élevés ou détenus pour la production de denrées alimentaires, de laine, de peau, de fourrure ou d'autres produits ainsi qu'à la mise à mort des animaux à des fins de dépeuplement et aux opérations annexes.

Article 2 page 8

Définitions

Aux fins du présent règlement, on entend par:

...

n) «dépeuplement», la mise à mort d'animaux pour des motifs de santé publique, de santé animale, de bien-être animal ou des motifs liés à l'environnement, sous le contrôle de l'autorité compétente;

Article 4 page 9

Méthodes d'étourdissement

1. Les animaux sont mis à mort uniquement après étourdissement selon les méthodes et les prescriptions spécifiques relatives à leur application exposées à l'annexe I. L'animal est maintenu dans un état d'inconscience et d'insensibilité jusqu'à sa mort.

Les méthodes visées à l'annexe I qui n'entraînent pas la mort instantanée (ci-après dénommées «simple étourdissement») sont suivies aussitôt que possible d'un procédé provoquant infailliblement la mort, comme la saignée, le jonchage, l'électrocution ou l'anoxie prolongée.

Article 30 page 18

Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au Journal officiel de l'Union européenne. Il est applicable à partir du 1^{er} janvier 2013.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

ANNEXE I pages 19 à 25

LISTE DES MÉTHODES D'ÉTOURDISSEMENT ET SPÉCIFICATIONS ANNEXES (visées à l'article 4)

Chapitre I — Méthodes

Le caisson à vide a disparu.

IV - SITE « DES PIGEONS ET DES HOMMES » CENSURÉ

Notre site internet général, le portail « Le monde est dans l'âme » <http://cousin.pascal1.free.fr/index.html>, a été créé en novembre 2002 et sa partie dédiée aux pigeons, « Des pigeons et des hommes » <http://cousin.pascal1.free.fr/index3.html>, le 27/06/2003. Environ 15 000 personnes visitent notre site chaque mois. Et donc plus d'un million de personnes ont visionné au moins une page du site « Des pigeons et des hommes » depuis 2003. Il y a bien un effet avant et après « Des pigeons et des hommes ». Notre site a tout de suite été bien référencé dans les moteurs de recherches principaux (Google et AltaVista en 2003). Nous allons nous concentrer sur Google puisqu'il représente actuellement 90 % des parts de marché en France, les autres se partageant les miettes : Bing (Microsoft) 3 % et Yahoo 1,5 %.

Actuellement sur Google quand on combine plusieurs mots clés comme *pigeons sauvages* (numéro un pour la page espèces¹), *racés de pigeons* (numéro trois pour la page espèces), *maladies pigeons* (numéro un pour la page maladie²), *pigeons voyageurs* (numéro 4 pour la page histoire du pigeon voyageur) le site est bien positionné.

1 <http://cousin.pascal1.free.fr/especes.html> 2 http://cousin.pascal1.free.fr/maladies_pigeon.html

Les choses se corsent avec le mot clé *pigeons* très populaire. En général Google pour ce type de mot clé général référence et présente comme résultat la page d'accueil du site avec en visu les premiers mots. Ainsi depuis 2010 notre site apparaît pour le mot pigeons sur Google avec la page d'accueil <http://cousin.pascal1.free.fr/index3.html> avec les mots : « La population a peur, est terrorisée quand elle voit un pigeon et surtout un regroupement de pigeons. Les fientes de ces oiseaux lui font surgir à l'esprit saleté, ... ».

Sur Google la page d'accueil pour *pigeons*, mot très populaire donc très consulté, a été très vite bien positionnée :

DATE	POSITION
2004	35
2005	25
2006	25
2007	15
2008	15
2009	10
2010	6
2011	6

Jean-Marc Tassetto, Directeur Général Google France

Jean-Marc Tassetto a pris ses fonctions le 1er octobre dernier comme directeur général de Google France, succédant ainsi à Mats Carduner.

Avant de rejoindre Google France, Jean-Marc Tassetto, 51 ans, occupait la fonction de directeur général de la division grand public et marketing de SFR où il a débuté sa carrière en 1997 comme directeur marketing. En parallèle de ses fonctions, Jean-Marc Tassetto a été nommé en mars 2010 conseiller spécial du Président du Conseil d'Administration du Groupe Vivendi. Jean-Marc Tassetto a commencé sa carrière au sein du groupe Lessieur-Cotelle en tant que chef de marque de 1982 à 1984, responsabilité qu'il assurera de nouveau pour le Groupe Danone de 1984 à 1986 avant de se consacrer durant deux ans à l'enseignement au sein du département marketing du CERAM de Sophia Antipolis. Jean-Marc Tassetto est également le co-fondateur d'une agence de conseil en marketing relationnel, RDMC, dont il prendra la tête jusqu'en 1992 avant de rejoindre Panzani-William Saurin en tant que directeur de la marque d'abord puis directeur marketing du groupe jusqu'en 1997. Le nouveau directeur de Google France est membre de la fondation SFR qui œuvre pour l'égalité des chances et fait également partie de la Commission Médias et Diversités.

Jean Marc Tassetto est diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris (ESCP) avec une spécialisation en marketing.



En 2012 les choses vont se gêner très sérieusement. En début d'année le programme de recherche « le Pigeon en Ville » fut publié sur internet et durant le troisième trimestre si notre site figurait bien en sixième position pour le mot clé pigeons, ce n'était plus la page d'accueil qui était présentée mais la page espèces. Puis survint la polémique des entrepreneurs pigeons avec ses innombrables articles de presse tous publiés sur internet et figurant en tête sur Google pour *pigeons*. Les politiques, les journalistes, l'oligarchie surveillaient quotidiennement cette page pour s'informer. D'ailleurs ça continu et tous les mécontents du gouvernement se revendiquent maintenant du mouvement des pigeons. Imaginez la réaction de nos politicards socialistes quand ils avaient devant leur yeux la présentation de mon site plutôt sulfureux comme cette page <http://cousin.pascal1.free.fr/invariance.html> dont le lien figure au début. En plus, pour couronner le tout, Google modifia ses programmes pour une meilleure accessibilité en novembre 2012. Le gouvernement socialiste fit donc pression sur Google pour que la page d'accueil du site « Des pigeons et des hommes » ne figure plus en bonne position. Voici l'évolution de son positionnement à cette date :

DATE	POSITION
01/10/12	6
01/11/12	100
10/11/12	50
15/11/12	1
25/11/12	100
29/11/12	45
02/12/12	1
03/12/12	95
06/12/12	38
12/12/12	55
13/12/12	155
18/12/12	202
03/01/13	174
07/01/13	64
08/01/13	160

Il est manifeste qu'on est intervenu manuellement pour modifier la position du site qui devrait être certainement numéro un avec les nouveaux programmes Google. Ce qui explique sa première position pendant une semaine vers le 15/11/2012 et pendant 3 jours autour du 02/12/2012. Sur les moteurs de recherches Bing et Yahoo notre site figure en sixième et septième position pour le mot *pigeons*, voir ci-dessous une capture d'écran pour Bing.

[Sauvetage des pigeons, chats et autres animaux de - Accueil](#)
sos-pigeons.forumactif.org/
SOS pigeon, Sauvegarde des pigeons, chats et autres animaux libres de la ville.

[des pigeons et des hommes](#)
cousin.pascal1.free.fr/index3.html
La population a peur, est terrorisée quand elle voit un pigeon et surtout un regroupement de pigeons. Les fientes de ces oiseaux lui font surgir à l'esprit saleté, ...

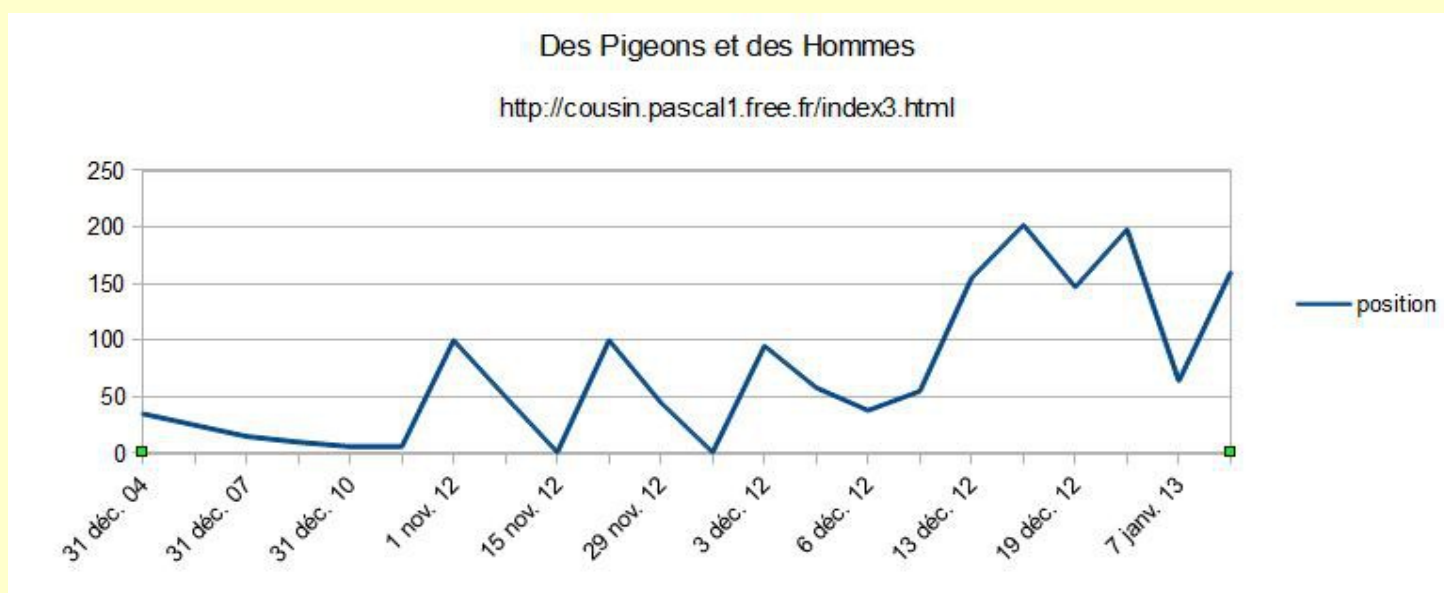
Recherches associées à pigeons

pigeons recettes	elevage pigeons
pigeons booba	races de pigeons
pigeons a vendre	pigeons sauvages
pigeons reproduction	eloigner les pigeons

< **Goooooooooooooogle** >

[Précédent](#) 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 [Suivant](#)

Position sur Google le 08/01/2013



BING

En général ce moteur de recherche copie Google et c'est ainsi qu'un moment il a fait disparaître la page d'accueil du site « Des Pigeons et des Hommes » des premières places fin 2012. Mais il semble que Free soit intervenu, peut-être dans l'atmosphère de son contentieux envers Google, pour que cette page soit de nouveau correctement positionnée, d'où l'explication de : [des pigeons et des hommes - Suite à une demande de free](#)

5 680 000 RÉSULTAT(S) Affiner par langue ▼ Affiner par pays ▼

[Bienvenue dans le monde des pigeons de race](#)[www.pigeons-france.com](#) ▼

Présentation de la Société nationale de Colombiculture et de l'élevage des pigeons de race.

[Columba \(genre\) - Wikipédia](#)[fr.wikipedia.org/wiki/Columba_\(genre\)](#) ▼

Position systématique - En vieux français ou ... - Liste des espèces

Les pigeons (genre Columba) sont des oiseaux de la famille des Columbidae, vivant à l'origine dans les milieux terrestres mais s'étant répandus, pour certaines ...

[Pigeon biset - Wikipédia](#)[fr.wikipedia.org/wiki/Pigeon_biset](#) ▼

À l'état sauvage - Domestication - Les pigeons des villes - Élevage

Pigeon biset Columba livia Classification (C0I) Règne Animalia Embranchement Chordata Sous-embr. Vertebrata Classe Aves Ordre Columbiformes Famille Columbidae Genre ...

[LES PIGEONS - Cyber Echos Liés](#)[cyberechos.creteil.juifm.fr/cyber11/nature/index.htm](#) ▼

LA REPRODUCTION. Les petits des pigeons sont les pigeonneaux. Que se soit dans la nature ou en élevage les pigeons vivent toujours par deux.

[Élevage de pigeons](#)[www.elevage-pigeons.com](#) ▼

Tout le matériel d'élevage et les techniques pour l'élevage des pigeons en France. Découvrez également les plus belles races de pigeons en France.

[des pigeons et des hommes - Suite à une demande de free](#)[cousin.pascal1.free.fr/index3.html](#) ▼

le pigeon des villes ... La population a peur, est terrorisée quand elle voit un pigeon et surtout un regroupement de pigeons.

[les pigeons en France : les diverses espèces](#)[cousin.pascal1.free.fr/especes.html](#) ▼

description des pigeons en France, les espèces, les maladies

[Recette Pigeons - Toutes les recettes de Pigeons !](#)[www.recettesdecuisine.tv/recette-1172-111/pigeons/recette%2B...](#) ▼

Recette Pigeons : les meilleures recettes de Pigeons sont sur recettes de cuisine !

[Pigeons-france.com : clubs de race - Bienvenue dans le monde des ...](#)[www.pigeons-france.com/tutoriels/clubs_de_races](#) ▼

Composés de 6 groupes: Les pigeons de Forme, les pigeons Bouliant, les Structures, Caronculés, Les pigeons Cravaté et les

[Pigeons - ShopWiki](#)[www.shopwiki.fr/Pigeons](#) ▼

ShopWiki trouve 371 résultats pour Pigeons, dont Anti-pigeons professionnel Bird Gard Pro, Limicoles gangs pigeons d'Europe (NE), Anti-pigeons et mouette WK20, et ...

Recherches associées pour pigeons

Vidéo Pigeons Voyageurs

Pigeons à Vendre

Pigeons Ramiers

Pigeons de Race

Pigeons Sauvages

Pigeons Voyageurs

Recette Pigeons

Élevage de Pigeons

1 2 3 4 5 Suivant

Annonces

[pigeons a](#)[www.PrixMoinsCher.fr](#)

Grand choix de pigeons à des prix à couper le souffle !

[pour pigeons](#)[www.PrixMoinsCher.com](#)

Grand choix de pour pigeons à des prix à couper le souffle !

[pigeons](#)[ZedMea.fr/pigeons](#)

pigeons des info Cherchez pigeons

[Pour Les Pigeons](#)[www.NextTag.fr/Shopping](#)

Faites des affaires incroyables. Pour Les Pigeons : économisez !

[Pigeons sur Amazon.fr](#)[www.Amazon.fr/livres](#)

Pigeons à -5% ! Livraison gratuite.

Voir votre annonce ici

RECHERCHES ASSOCIÉES

Vidéo Pigeons Voyageurs

Pigeons à Vendre

Pigeons Ramiers

Pigeons de Race

Pigeons Sauvages

Pigeons Voyageurs

Recette Pigeons

Élevage de Pigeons

V - PROTECTEURS DES PIGEONS

1 - La SPOV victime de l'administration

On vient de nous rapporter que la Société Protectrice des Oiseaux des Villes (SPOV - 66 rue Gabriel Péri 92320 CHATILLON) a été victime de l'administration française. Elle s'est vu infliger une forte amende car elle détenait des oiseaux sauvages alors qu'aucune personne de l'association n'avait le certificat officiel de capacité adéquat. En conséquence elle a dû se séparer de tous ses oiseaux sauvages détenus en volières (moineaux, merles, corneilles, pigeons ramiers, pies, tourterelles sauvages principalement). Elle ne peut conserver maintenant que les espèces domestiques comme les poules, canards de ferme, tourterelles domestiques, pigeons biset domestiques (élevage ou voyageurs) et pigeons biset sauvages qui ne sont pas considérés comme sauvages mais sont sans propriétaire (animal marron). Dorénavant quand on apporte à la SPOV un oiseau sauvage, celui est transmis à l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, seule institution habilitée. Si l'oiseau est difficilement soignable ou restera handicapé, il est systématiquement euthanasié par les vétérinaires de Maisons-Alfort.

Avant, à la SPOV, on n'euthanasiait aucun oiseau et on gardait les handicapés en volière. Les oiseaux sauvages blessés étaient aussi détenus provisoirement en captivité dans l'attente de leur réinsertion. L'association ne peut plus s'occuper des martinets, hirondelles, ni des perruches et perroquets abandonnés (animal sauvage apprivoisé ou en captivité, ayant donc un propriétaire, un NAC). Que sont devenus les centaines d'oiseaux handicapés comme les vieux merles, moineaux domestiques, corneilles, ramiers, pies, tourterelles sauvages ? On craint le pire.

Nous disons merci aux râleurs perpétuels qui n'arrêtaient pas de critiquer le refuge sans venir aider. Certains d'ailleurs ont plusieurs fois déposé des plaintes aux autorités, plaintes fondées sur la saleté des locaux. Il faut dire que tous les oiseaux blessés de l'Ile-de-France arrivaient à Châtillon. Maintenant c'est fini, c'est l'euthanasie pour beaucoup, quant à la LPO, faut pas trop y compter car mis à part leurs saints rapaces on ne voit ce qu'ils font pour les oiseaux de la région parisienne. À si, ils organisent des parcours découverte au bois de Vincennes ...



La dame aux oiseaux, fée des pigeons, des oiseaux, Nadia Fontenaille, présidente et fondatrice de la Société de Protection des Oiseaux, décédée le mercredi 14 octobre 2009 à son bureau à Châtillon le 26/09/2003.



Premier étage avec les volières des vieux merles – photo du 26/09/2003

VI - DIVERS

1 - La LPO et ses faucons anti-pigeons

Et ça continu, la LPO que l'association RDVO appelle Lethal Pigeons Organization (http://rdvo.clanteam.com/lpo_aveyron.pdf) continue sa mission de catéchèse pro faucon (la LPO devrait plutôt s'appeler Ligue - pas celle du duc de Guise - de protection et de multiplication des rapaces tueurs d'oiseaux (vite appelons le MRAP, SOS Racisme, la LICRA, etc. pour sanctionner cette discrimination oligarchique raciste). Son but est-il de devenir numéro un en France du dépigeonnage ? Dans la guerre mythologique éternelle du faucon contre le pigeon, mal/bien (le mal est dominant et le bien récessif), ténèbres/lumière, certains ont choisi leur camp : les ténèbres de l'ignorance, la violence, l'adoration du tueur. C'est tellement sympa un prédateur qui tue sa proie et la déchiquette.

Voir Carcassonne : Cité : des faucons pour chasser les pigeons <http://cousin.pascal1.free.fr/faucon.html#carcassonne>

Castelnaudary - interview de Thierry Rutkowski

<http://cousin.pascal1.free.fr/actualite2sem2012ter.html#castelnaudary>

Il est le vice-président de la LPO, Ligue pour la protection des oiseaux. Nous sommes en train d'étudier pour Castelnaudary et d'autres villes de l'Aude, d'installer des nichoirs destinés aux faucons pèlerins. Cet oiseau que l'on a pu observer dans le ciel chaurien, est l'oiseau le plus rapide au monde, capable de piqués entre 2 et 300 km/heure. **Autant dire qu'un pigeon bizet ne fait pas long feu avec un chasseur pareil. C'est justement la proie que les faucons pèlerins préfèrent** et s'ils ne les consomment pas tous, ils les font surtout fuir. Ils perdent leur tranquillité, leur capacité à s'installer et cela a également un effet sur leur fécondité. On a vu spontanément arriver des faucons pèlerins sur les cathédrales de Paris, Rouen, Chartres, Albi. Dès l'instant où ils quittent l'endroit où ils sont nés -en général en falaise- les jeunes oiseaux cherchent un endroit où s'installer. **En posant des nichoirs sur les édifices les plus hauts de la ville, on accroît la possibilité de les voir s'installer.**

2 - Fondation 30 millions d'amis

Pour éviter l'euthanasie massive des pigeons dans les grandes villes, la Fondation 30 Millions d'Amis met à la disposition des pouvoirs publics un document complet pour maîtriser leur population : http://cousin.pascal1.free.fr/30_millions_d_amis_pigeons_en_ville.doc Bon ils n'aiment pas les pigeons, c'est clair, puisqu'ils préconisent de les faire mourir de faim. Lisez donc les nombreuses pages sur la réglementation article 120 and co. Et ils reprennent la doxa sur les zoonoses... Des gens qui n'y connaissent rien aux oiseaux comme d'ailleurs certains ornithologues "de", c'est-à-dire bobo et snob. Le petit peuple qui résiste continue de donner à manger aux oiseaux dans les endroits où sans eux ils disparaîtraient : centres-villes, banlieues et même en zone rurale. Espèces nourries : pigeons ramier et biset, tourterelles, moineaux, corneilles, corbeaux freux, verdiers et autres petits passereaux, merles, pies, etc. Et ils emmerdent les donneurs de leçon qui n'aiment pas et ne connaissent pas les oiseaux et le terrain (tout est fait contre les oiseaux, pour favoriser leur disparition). Regardez à Paris dans certains quartiers, les pigeons faméliques et l'absence de moineaux...

PAGE 3

L'interdiction de l'apport en nourriture

L'apport en nourriture aux pigeons à 3 conséquences négatives :

- 1) Cet apport nutritif permet à un certain nombre de pigeon de vivre et de se reproduire, ce qui conduit à une augmentation de leur population.
- 2) Le rôle épurateur du pigeon n'a plus lieu d'être.
- 3) Ces apports, surtout s'ils sont réguliers, provoquent des rassemblements de pigeons en divers secteurs, à l'origine des nuisances.

PAGE 6

L'article L.17 du Code de la santé publique ...

"Un autre danger imminent pour la santé publique" : bien que, théoriquement, on ne puisse mettre en œuvre l'article L.17 CSP au titre des pigeons, dans la pratique, il arrive qu'il soit dérogé à cette règle lorsque l'insalubrité d'une des parties privatives d'un immeuble (due à l'accumulation massive de fientes et de plumes) s'étend aux parties communes, entraînant ainsi un risque pour la santé de l'ensemble des résidents. ...

D'après les observations réalisées, seule l'ornithose psittacose (ou Chlamydieuse), maladie respiratoire qui entraîne une fièvre importante, peut être transmise du pigeon à l'homme. Il faut, semble-t-il, vivre dans les poussières des fientes et des plumes de pigeons pour l'attraper.

La Préfecture de police n'interviendrait au titre de l'hygiène et de la salubrité que si des enquêtes sérologiques et épidémiologiques révélaient que les nuisances occasionnées par les pigeons constituaient un risque réel pour la santé de la population. Or, selon les dernières enquêtes réalisées par l'Ecole Vétérinaire de Maisons Alfort en 1991 et 1999 pour la Direction de l'Environnement de la Mairie de Paris, on peut considérer que les risques sanitaires pour l'homme sont très faibles, voire inexistantes. Cependant, les études signalent que la concentration excessive des pigeons est à proscrire car elle peut créer des risques supplémentaires pour des personnes sensibles (personnes âgées, immunodépressives, enfants en bas âge...).

3 - TIR AUX PIGEONS (pigeons voyageurs belges sauvages !)

Les colombophiles en général prétendent que les pigeons voyageurs sont une espèce d'oiseaux qui n'a rien de commun avec les pigeons des villes, réputés dégénérés et porteurs de microbes. Les français osent même écrire sur leur site internet :

Le pigeon voyageur est à l'origine migrateur. On trouvait en Europe et en Asie des bandes de pigeons migrateurs. On peut distinguer les Bisets primitifs (*Columba Liva*) et le pigeon spécifiquement migrateur (***Columba Volans***) nommé "**pigeon volant**" par les naturalistes. Peut-être existait-il des souches spécifiquement chinoises, par exemple, comme pour d'autres animaux. Toujours est-il que ces pigeons étaient petits et en perpétuel mouvement. Il est donc probable que certaines des caractéristiques de ces divers pigeons se retrouvent chez nos pigeons voyageurs. Les colombophiles de l'époque ont dû commencer à les apprivoiser dans les villes ou les fermes comme de nos jours, puis les sédentariser.

Mais le *Columba Volans* nommé "pigeon volant" n'existe pas et les voyageurs sont tout simplement de simple biset comme ceux des villes. Dans l'ancien Orient, civilisation des pigeons, on écrivait de nombreux traités sur l'élevage des pigeons voyageurs. Et on préconisait d'introduire des pigeons sauvages (10 %) dans les colombiers de pigeons voyageurs pour rafraîchir la race. On sélectionnait les oiseaux sauvages à capturer en se conformant à certains critères très précis. Des livres entiers étaient consacrés au sujet, tout un art. C'est le même oiseau. Lisez donc ici son histoire, vous serez étonnés, étonnés que dans les films de guerre portant sur 14-18 et 39-45 on ne voit aucun pigeon de guerre alors qu'ils étaient omniprésents durant les opérations.

À CONSULTER http://cousin.pascal.free.fr/histoire_pigeon_voyageur.html

Pour enfoncer le clou les colombophiles eux-mêmes avouent que beaucoup de leurs pigeons préfèrent la vie sauvage en ville qu'à la domestication avec ses concours agressifs. En fait les pigeons les plus intelligents prennent la poudre d'escampette car ils savent qu'on leur tord le cou vers l'âge de 7 ans, n'étant plus assez performants. Un détail tout de même important : un pigeon peut vivre 35 ans...

Belgique - Royale Fédération Colombophile Belge TIR AUX PIGEONS (pigeons sauvages !)

Publié le 16/11/2012

Nous vous en avons déjà parlé l'année dernière, à savoir la surpopulation des pigeons retournés à l'état sauvage dans les villes et campagnes. En vue de limiter la présence massive des pigeons sauvages, l'exemple suivi par certaines provinces sera une nouvelle fois appliqué au niveau national. Le tir des pigeons sera autorisé du 22 décembre 2012 au 13 janvier 2013. Par conséquent, les amateurs sont invités à garder leurs pigeons voyageurs au colombier durant cette période.

4 – Paris : Giuseppe Belvedere SDF par ce qu'il nourrit les pigeons

À CONSULTER http://cousin.pascal1.free.fr/paris_demarche.html#paris-giuseppe

Giuseppe Belvedere est devenu SDF car il a été expulsé de son logement au prétexte qu'il nourrit et soigne les pigeons. Depuis, il vit dans sa voiture, a été battu plusieurs fois, est très malade et subit des tracasseries administratives incroyables ! « J'ai toujours payé mon loyer, j'avais un dossier médical en ma faveur, mais le juge a décidé de m'expulser quand même... J'ai formé un pourvoi en appel in extremis - avec une aide juridictionnelle accordée à la dernière minute et un huissier qui m'a coûté 160 € mais le jugement a été confirmé. Mon avocat était furieux, voulait aller plus loin... A-t-il eu des pressions ? Je n'ai plus eu de ses nouvelles... »

Giuseppe a aussi été condamné pour avoir nourri et soigné les pigeons : 9 070 € qu'il paye à raison de 20 € par mois, jusqu'en 2050. « Sur les conseils d'un policier, je ne paye plus depuis trois mois : j'ai reçu un avis de saisie des meubles, mais comme je n'ai plus ni appartement ni meubles... » Giuseppe refuse fermement les solutions d'hébergement proposées. « Faute de pouvoir "déménager" les pigeons, on tente de m'éloigner de Paris en enlevant ma voiture, mon dernier toit, sans respecter les délais légaux d'enlèvement et le passage en pré-fourrière ! Ils me l'ont enlevée le 31 juillet et j'ai dû la récupérer à Bercy (NDLR D'habitude c'est pire, on la dépose à Bonneuil, fermé en août) avec une amende de 136 € ».

une camionnette pour Giuseppe

Source : <http://www.leetchi.com/fr/Cagnotte/46446/5eae514f>

Face à cet acharnement qui accable Giuseppe et lui rajoute au souci de nourrir les oiseaux et de vivre celui de faire face aux autorités pour conserver sa liberté d'être là où il sent qu'il doit être, Giuseppe se met à rêver.

Il rêve de pouvoir grâce peut être à notre générosité, bienveillance et entraide de pouvoir s'acheter une camionnette d'occasion qu'il pourrait aménager de façon à se garantir intimité et confort.

Il pourrait avoir ainsi un peu de plus de paix avec la police, les habitants récalcitrants à sa présence et ne plus vivre comme un singe au zoo à la merci des commentaires des passants, de leurs moqueries, de leur agressivité, ou encore des photos des touristes comme si il était une curiosité parisienne.

Il rêve de cette camionnette, de l'aménager à sa guise, d'y vivre avec plus de tranquillité, d'intimité afin de continuer à être là pour les oiseaux et de pouvoir vivre dans ce quartier qu'il aime en se protégeant de tous les médisants, violents, rejetants qui le persécutent à coup de mots acerbes, de violence gratuite ou de regards méprisants.

Beaucoup d'entre vous demandent comment l'aider concrètement, le moment est sans doute venu. Il accepte aujourd'hui une aide qui déjà ressemble à un logement. Un logement particulier bien sûr, car Giuseppe est particulier. Ceci est sans aucun doute une étape importante dans l'acceptation qu'il peut avoir qu'on lui tende la main. Tendons la lui à la mesure de ce que nous pouvons faire, de ce que nous avons envie de faire pour cet homme et sa cause.

JE PARTICIPE

<https://www.leetchi.com/fr/Contribution/ChooseMedium/46446?key=5eae514f>



Son amour des pigeons dérange

L'histoire de Giuseppe, l'inépuisable ami des pigeons de Beaubourg, s'est invitée hier sous les ors de l'Hôtel de Ville. Depuis des années, ce marginal déguenillé soigne et nourrit des dizaines et des dizaines d'oiseaux sur le parvis du Centre Pompidou. Une attention qui amuse les touristes mais exaspère riverains et élus.

« Je suis obligé de passer tous les jours le Kärcher sur ma terrasse. Il y a des fientes partout. Sur le toit de l'atelier Brancusi (une annexe du musée d'art moderne) et les bouches d'aération de Beaubourg, c'est pareil : les agents municipaux sortent sans arrêt en train de nettoyer », déplore le gérant du Cavalier Bleu, un restaurant de la place. « Les plumes volent partout et puis ça sent mauvais », renchérit le kiosquier de la rue Rambuteau (III^e).

Son appartement était devenu un dépotoir, un entrepôt à graines

CHRISTOPHE GIRARD, MAIRE DU IV^e

Mais de cela, Giuseppe n'en a cure. Tout comme il se fiche des quelque 13 000 € de contraventions dont il a déjà écopé pour avoir nourri ses ani-



PARIS (III^e), hier Giuseppe, un marginal, nourrit les pigeons sur le parvis du Centre Pompidou, au grand dam des riverains et des élus. (L.P./V.)

maux chers, une activité interdite passible d'une amende de 450 €. Pour régler le problème, l'UMP a proposé hier d'installer un pigeonnier. « S'il continue à nourrir les pigeons, cela ne servira à rien », a balayé Fabienne Giboudeaux, adjointe (EELV) à la biodi-

versité. L'idée n'a pas davantage emballé les maires du III^e et du IV^e. Seule solution : décourager Giuseppe. Mais jusqu'à présent, toutes les tentatives ont échoué. Cet ancien expert-comptable vit dans le quartier depuis quarante ans. Son amour déraison-

nable pour les pigeons est né sur le tard, en 2006, à la faveur d'une campagne de piégeage qui l'a révolté. Il lui a coûté le logement que lui louait la Ville au 4^e étage d'un immeuble, en face du Centre Pompidou. « Il a été expulsé. Son appartement était devenu un véritable dépotoir, un entrepôt à graines », raconte Christophe Girard, le maire (PS) du IV^e arrondissement. « Depuis, je vis dans la rue », confie Giuseppe, avec son léger accent italien.

Le sexagénaire à la barbe hirsute dort dans sa vieille Mercedes, un tacot plein de fourbis stationné en permanence à quelques encablures, rue des Blancs-Manteaux. La préfecture de police a bien enlevé plusieurs fois son véhicule mais à chaque fois, Giuseppe revient. Une grande partie de sa petite pension — 595 € par mois — sert à acheter des graines. Des voisins l'ont également pris en pitié et lui apportent régulièrement des victuailles. « L'hiver dernier, j'ai cru que j'allais mourir de froid », dit-il. L'homme est aussi régulièrement victime de violences. La semaine dernière, il s'est fait ouvrir le crâne par un inconnu. « Les gens m'en veulent parce que je nourris les pigeons, affirme-t-il. Mais il y a quand même pire dans la vie. »

JOFFREY VOVOS

Le Parisien 14 11 2012 : article quelque peu partial à propos de Giuseppe

